



Chaussée de Marche, 264  
B-5100 JAMBES

Tél.: 081/31.34.81

Fax: 081/31.38.02

Belfius: BE33 0689 0370 2446  
BIC GKCCBEBB

CLIENT DIVERS  
BE-5000 NAMUR

**Offre**

Numéro : **OFR-20230180**      Date : **10/07/2023**      Date de validité : **10/07/2023**

Client : **CLDIVERS**  
Référence :

N° TVA : **NON ASSUJETTI**  
N° Téléphone :

1/2

Code	Description	U	Quantité	Prix U.	Prix HTVA	% TVA
TXT	BRANCHEMENT POELE A BOIS SUR UN TUBAGE EN 150 EXISTANT, MAISON +10ANS, RAYON 15KW NAMUR		1,00			6,00
DIVERS-POELE	divers foyer		1,00	2.500,0000	2.500,00	6,00
ACI-NO.18.D150	ACIER NOIR T d150 + bouchon		1,00	116,0000	116,00	6,00
ACI-NO.02.D150	ACIER NOIR élément 50cm d150		1,00	41,2000	41,20	6,00
ACI-NO.09.D150	ACIER NOIR coude fixe 90° d150		1,00	64,3000	64,30	6,00
ACI-NO.03.D150	ACIER NOIR élément 25cm d150		1,00	31,9300	31,93	6,00
ACI-NO.14B.D150	ACIER NOIR rosace 6cm d150		1,00	24,0000	24,00	6,00
MAINDOEUVRE1/2J	Forfait placement		1,00	300,0000	300,00	6,00
DEPL-Z1	Déplacement z1 - jusque 15km		1,00	22,0000	22,00	6,00



Chaussée de Marche, 264  
B-5100 JAMBES

Tél.: 081/31.34.81

Fax: 081/31.38.02

Belfius: BE33 0689 0370 2446  
BIC GKCCBEBB

CLIENT DIVERS  
BE-5000 NAMUR

**Offre**

Numéro : **OFR-20230180**      Date : **10/07/2023**      Date de validité : **10/07/2023**

Client : **CLDIVERS**  
Référence :

N° TVA : **NON ASSUJETTI**  
N° Téléphone :

2/2

Code	Description	U	Quantité	Prix U.	Prix HTVA	% TVA
------	-------------	---	----------	---------	-----------	-------

Montant HTVA	%	Montant TVA
3.099,43	0%	185,97
	6%	
	12%	
	21%	

<b>Total HTVA</b>	3.099,43 €
<b>Total TVA</b>	185,97 €
<b>TOTAL</b>	<b>3.285,40 €</b>

\*Taux de TVA : En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que (1) les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux, (2) qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement, soit à titre principal comme logement privé et (3) que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final. Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de TVA de 21 % sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus. Si le client ne conteste pas la facture par écrit, l'entrepreneur est déchargé de toute responsabilité, sous réserve de collusion entre les parties.

TVA: BE 0641.625.108

info@designfire.be

RPM Namur

CONDITIONS DE VENTE:

- Toutes factures et toutes fournitures non contestées endéans les huit jours, sont censées être acceptées par le client.
- Nos factures sont payable au comptant. Toute facture impayée dans les trente jours portera intérêt à 12% l'an.
- En cas de retard de paiement, il sera dû de plein droit, automatiquement et sans aucune mise en demeure, une indemnité forfaitaire valant clause pénale d'un montant de 12% avec minimum de 37.18€.
- En cas de litige, les tribunaux de Namur sont seuls compétents.